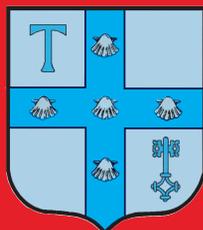


LE PETIT

COMMUNE DE PERON



PÉRONNAIS

N° 73

Octobre - Novembre - Décembre 2014



Les vœux de la municipalité
auront lieu le jeudi 29 janvier 2015
à 19h à la salle Champ Fontaine

Si tant est qu'il ait existé pour une commune le temps des « vaches grasses » ou du « pain blanc », ce dernier se meurt. Les informations qui nous parviennent en cette fin d'année vont toutes dans le même sens :

- Moins de dotations de l'Etat et quand je vous dis moins, c'est vraiment beaucoup moins, puisque le manque à gagner pour Péron est près de 60 000 € en 2015 pour monter à 127 000 € dans 3 ans. C'est plus de la moitié des revenus traditionnels « étatiques » qui seront supprimés à l'horizon 2017. Ces sombres chiffres ne sont pas encore définitifs mais si évolution il y a, ce ne devrait être qu'une accentuation de la baisse.
- Notre participation dans le FPIC (Fond de Péréquation Inter Communal) sera presque doublée en 3 ans, passant de 15 000 € cette année à près de 29 000 € en 2017.
- Le fond de compensation de la rétrocession genevoise sera pour l'année prochaine en stagnation, le nombre de travailleurs frontaliers sur notre commune étant identique à l'année 2013. Il est à noter à ce sujet que de nombreuses communes gessiennes et bellegardiennes voient leur nombre de frontaliers diminuer.
- Les subventions, mais là ce n'est pas nouveau, ne sont devenues au fil des ans qu'une vaine et illusoire chimère.

Ce constat étant fait, il est évident que nous ne pourrons pas faire plus avec moins.

Le but sera donc d'essayer de faire aussi bien avec moins puisqu'il est hors de question d'augmenter les impôts, premièrement parce que c'est une promesse électorale et deuxièmement parce que la ponction que tout le monde subit actuellement est suffisamment amère pour ne pas la rendre encore plus imbuvable.

Mais là, pour faire aussi bien avec moins, ce sera un vrai challenge qui devra voir nos habitudes de travail changer complètement. C'est pourquoi, en cette fin d'année, nous réfléchissons avec les communes voisines à une mutualisation de nos achats, aussi bien pour la voirie que pour l'administration, la gestion des bâtiments communaux etc...

En espérant que ce petit mot, quelque peu alarmiste, ne rajoute pas trop de morosité à la grisaille actuelle de notre pays, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

ARMAND Christian



Le Carnet communal



Mariages

- Sibel KALKAN et Fatih TURSUN, le 6 septembre 2014
- Clémentine CAMP et Benoît ETIENNE, le 13 septembre 2014

Naissances

- Célia FOVANNA KIBLER, née le 5 mars 2014
- Amélia GAVAUD, née le 10 septembre 2014
- Eliott BACHELARD, né le 15 septembre 2014
- Jana EL-HAJJ, née le 1er
- Pauline COPPIN, née le 5 novembre 2014



Décès

- Philippe PERRIN, le 30 août 2014
- Jean-Pierre SALLE, le 16 septembre 2014
- Georges CLERC, le 5 novembre 2014

Prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identités sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche de la part des administrés.

Les cartes d'identités délivrées aux personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans. Plus d'informations sur le site www.interieur.gouv.fr

Pour toutes vos démarches administratives
(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents
sur le site www.service-public.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leur parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1998, venir avant le 31 janvier 2015.**

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00,
- Par internet sur www.defense.gouv.fr

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

SEPTEMBRE 2014

Absents excusés :

Mmes BLANC Dominique (pouvoir à Mme SURGAND Marie-Odile), BARRILLIET Annick, DECOMBAZ Marielle.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Remembrement foncier travaux connexes – avenant n°1 pour les prestations supplémentaires

Avenant n°1 de 377.14 € TTC (+ 0.22%) portant le marché total à 168 307.06 € TTC.

Approuvé à la majorité.

Télétransmission des actes communaux au contrôle de l'égalité par voie dématérialisée

Reconduction de la convention avec la Préfecture.

Taxe d'aménagement – maintien du taux d'application et nouvelle mesure d'exonération facultative

Le taux d'application de 5% pour la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal est maintenu. Les exonérations facultatives ne seront pas étendues aux locaux d'habitations financés avec un PTZ. Approuvé à la majorité.

POINTS DIVERS

ECOLE

Bilan de la rentrée scolaire : 271 élèves, dont 8 en CLIS.

On dénombre une moyenne de 27 élèves par classe.

RYTHMES SCOLAIRES

Sur les deux premiers jours de mise en place, 94 élèves de l'école primaire et 58 élèves de maternelles étaient présents au Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

VOIRIE

Ruisseau de Péron : le chantier débutera le 10 septembre 2014 pour une durée de 10 jours.

Reprise des travaux à Feigères

Courrier de la société YXIME, mandaté par Réseau Ferré de France, proposant une vente de terrain (dépôt de sel) à la gare de Logras ou une location annuelle.

BUDGET

Ligne de trésorerie non utilisée à ce jour.

MAISON DES SOCIETES

Point sur la finition des travaux, les dernières reprises principalement de l'entreprise SETO devraient être réalisées semaine 37.

ORDURES MENAGERES

La commande de 6 conteneurs pour le tri sélectif sur les secteurs de Feigères, place du Moléron, et Logras, Route de Pougny est suspendue. Ils ne sont plus compatibles avec les critères techniques du SIFPAGE.

AMENAGEMENT FONCIER

Les travaux ont repris, le Chemin de Chaumonde, est terminé. Les travaux Chemin de Grand sont en cours de réalisation.

AUBERGE COMMUNALE

Le problème restant à résoudre vient d'une présence importante de tartre dans les appareils sanitaires.

GENS DU VOYAGE

Venue de deux familles sur un terrain privé le 24/08/2014 : la notification d'expulsion signée par M. le Préfet a été annoncée aux gens du voyage le 29 août avec un départ le 31 août sans qu'il n'y ait recours à la Force Publique.

Venue d'une famille sur un terrain communal le 02/09/2014 : une procédure d'expulsion est en cours avec un départ prévu le 06 septembre.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Relations publiques et animations : attribution subventions

Patrimoine : Résiliation marché Rannard Technoparc Collonges.

Développement Economique : Technoparc Collonges implantation

Société Ct Autovision - cession terrain.

Aménagement du territoire : dépôt dossier enquête parcellaire

ZAC Ferney Genève Innovation - Subvention à Dynacité et

Semcoda pour PLUS et PLAI pour St Genis, Divonne, Prévessin,

Ferney - Diverses procédures de modifications de PLU.

Eau et Assainissement : Attribution marchés pour Divonne -

Sauvergnay - Gex. - Convention partenariat avec Hydraulique Sans

Frontières.

Petite enfance : marché portant sur la gestion du Relais

d'Assistants Maternelles (RAM)

Patrimoine : Visite de la crèche de Thoiry avant son ouverture.

Eau et Assainissement : Le prix de l'eau sur le pays de Gex est à ce

jour de 3.63 €/m³, inférieur à la moyenne nationale s'élevant à

4.15 €/m³.

SIVOS

La visite de sécurité a eu lieu le 26/08/14 et n'a fait l'objet

d'aucune remarque.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunion du 08/07/2014

Déclarations Préalables

- Mme SANDERS Emma : Remplacement d'un mur de soutènement

par un mur en béton - Avis favorable

- M. CONSANI Gaël : Pose d'une clôture + fenêtres + porte de garage -

Avis favorable

- M. KREBS Jean-Philippe : Création de 2 velux et régularisation de 1

chien assis - Avis favorable

Réunion du 22/07/2014

Déclarations Préalables

- Association Verger Tiocan - Pose d'un panneau d'informations -

Avis favorable

- M. MEIGNIEN Yann : Mise en conformité du mur de

soutènement et création d'une terrasse sur l'entrée du garage -

Avis favorable

Permis de Construire

- M. THEBAULT Erwan : Aménagement d'un garage en chambre -

Construction abri de jardin et abri de deux voitures - Avis favorable

- M. MOMMSEN Rémi : Modificatif agrandissement d'un garage

végétalisé - Les limites séparatives à préciser.

Réunion du 05/08/2014

Déclarations Préalables

- M. MESTRALLET Bernard : Modification et ravalement de

façades - Avis favorable

- MERCUEL représenté par PAYRAUD : Création de deux lots

730 m² et 54 m² - Avis favorable

- M. BARGAUD David : Création d'une piscine de 4 m x 10 m -

Avis favorable

- M. BARGAUD David : Création d'une clôture de 1 m 50 + portail électrique - Avis favorable

- M. RIVETTI : Installation de panneaux photovoltaïques - Avis favorable

Permis de Construire

- M. DELATTRE Sylvain : Modification de façade Nord-Ouest porte de garage et entrée - Avis favorable

- M. BLANC Régis : Agrandissement bâtiment agricole - Avis favorable

- Mlle CUZIN Sylvie : Modification permis - Avis favorable

- M. PAVIS Steven : Extension villa existante + abri de voiture - Avis favorable

- BSL LANDECY JY - Extension Lot Pré Millet - Construction de trois villas - Demande pièces complémentaires

Réunion du 19/08/2014

Déclarations Préalables

- M. LEVRIER Alain : Aménagement des combles et pose de deux velux - Avis favorable

- M. GRAU Olivier : Création d'une véranda - Avis favorable

ASSOCIATION

Comité des Fêtes : Une analyse du rapport de M. le Conservateur de la Réserve Naturelle sera faite conjointement entre la Mairie et le Comité des Fêtes et sera transmise à M. le Sous-préfet.

Sté de Chasse : Suite au projet de l'étang de Baraty, la CCPG propose d'inscrire ce dossier soit dans le cadre du Contrat de Rivières soit dans celui du Contrat Corridors.

COURRIER

Courrier du Comité local ATTAC Pays de Gex : le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal la motion proposée.

DIVERS

Inauguration de l'auberge communale le 11 septembre 2014.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il se présente en tant que 2^{ème} suppléant liste « Ouverture Démocratie » pour les élections sénatoriales du 28 septembre prochain.

Absents excusés :

Mmes BOSSY Virginie, DEBALLE Céline (pouvoir à Mme FERROLLET Françoise), DECOMBAZ Marielle, PENSEC Catherine (pouvoir à M. BLANC Jérémy).

MM BLANC Alain, PIBERNE Olivier (pouvoir à Mme BLANC Dominique).

OCTOBRE 2014

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Budget communal - décision modificative n° 3

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 45 826 € - Recettes : 45 826 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 17 150 € - Recettes : 17 150 €

Les Jardins de l'Annaz : convention avec la Semcoda garantie financière partielle de prêt : acquisition de deux logements sociaux (1 PLUS- 1 PLAI)

Garantie financière communale partielle (80 %) acceptée pour un prêt locatif à usage social d'un montant total de 155 700 €.

Commission Communale des Impôts : proposition des commissaires

Il est proposé à la direction des services fiscaux, pour siéger à la CCID, les contribuables ci-après ainsi que des suppléants :

Commissaires titulaires:

FERROLLET Françoise, PERAY Hervé, MOUTTON Gérard, BLANC Régis, THOMAS Yves, CHARVET France, COLLET Maxime, DUMUR Danielle, LEVRIER Bernard, BILLET Claude, DUTHION Bernard, MESTRALLET Guy, GIGI Dominique, FABRE René, BRULHARD Michel, REGNIER Josette

Commissaires suppléants :

LEVRIER-FERROLLET Janine, DECOMBAZ Jean-Paul, CHAUVILLE Christian, BOSSY Roland, COMESTAZ JP, TAVERNIER Thierry, DELECRAZ Arthur, CARETTI Alain, FERROLLET Bernard, CLERC Denis, BESSON René, DEFINOD Claude, THIBAUT Michèle, LEVRIER Colette, GHENO Serge, PRODON Charles.

8 titulaires et 8 suppléants seront choisis par la Direction des Services Fiscaux.

Acquisition terrains Duparc - emplacement réservé n° 12 - route du Crêt/rue de la Fontaine Chargonnet/rue du Marquisat

Afin de prévoir l'aménagement du carrefour, il est décidé d'acquérir les parcelles d'une superficie totale de 577 m² au prix de 577,00 € soit 1,00 € le m², appartenant à M. DUPARC André. La somme est inscrite au budget 2014.

Modification du tableau des emplois permanents communaux

Emplois permanents de la commune à compter du 1^{er} septembre 2014 :

- 8 emplois à temps complet

- 13 emplois à temps partiels

POINTS DIVERS

Ecole - Rythmes scolaires -Collège - Gymnase

ECOLE

Exercice d'évacuation du 23/09/2014.

Il a fallu 4 minutes pour que tous les enfants soient rassemblés et comptés à l'extérieur de l'école. L'exercice s'est passé dans le calme et la discipline.

RYTHMES SCOLAIRES

Les prévisions de participation pour la période de Toussaint - Noël sont à 165 enfants ce qui représente 61% de l'effectif scolaire.

COLLEGE

Prévision effectif à la rentrée 2015 : 576 élèves.

VOIRIE

Ruisseau « Le Péron » : les travaux sont en cours avec la pose des éléments préfabriqués se substituant au canal sous dimensionné. La fin de l'opération comprenant la restauration des berges en enrochements en aval de l'ouvrage est reportée à mi-octobre car il est nécessaire de pouvoir disposer de l'accord des propriétaires riverains quant à leur participation sur les travaux. De fortes pluies ont eu lieu le mardi 07 octobre dans la nuit confirmant la nécessité d'avoir engagé ces travaux.

Proposition d'achat des terrains de la gare par la Sté Yxime : le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de louer à RFF le local de sel situé à la gare de Logras pour 1 000 € HT annuel. Une demande sera faite à la commune de Farges pour une participation à hauteur de 1/3.

Travaux à Feigères : route de Choudans, la reprise des travaux est prévue mi-octobre avec les interventions de Nabaffa et Eiffage.

Route de Chanvière, les travaux de réseaux secs sont terminés. La levée des candélabres d'éclairage public a eu lieu début octobre et les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable (CCPG) auront lieu cet automne.

Réunion voirie du 22/09/14

- Etat d'avancement du projet de réhabilitation de l'ouvrage ruisseau de Péron, quartier des Châtelains.
- Point sur les projets d'aménagement de voirie sur la route de Choudans et la route de Chanvière.
- Présentation du projet de réhabilitation du cimetière.
- Projet de réalisation d'une étude sur le plan de désherbage communal et entretien des espaces verts (0 Pesticide)
- Création d'un groupe de travail sur le projet d'aménagement du rond-point du Martinet.

BUDGET

A ce jour, pas d'utilisation de la ligne de trésorerie

Vente des bois :

Pour la somme de 28 977 €. La parcelle 13 a été retirée de la vente, elle fera l'objet d'une vente directe auprès de scieurs.

ANCIENNE MAIRIE-ECOLE

Compte-rendu de la réunion du 23/09/2014 avec Dynacité et l'architecte

ZONE DU GRAND PRE

Le principe d'une ZAC ne semble pas être le meilleur outil pour aménager la zone.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Patrimoine : Présentation des différentes études avant travaux de la construction de la Maison de l'urbanisme et de l'habitat.
Commission Eau et Assainissement : Réflexion sur le prix social de l'eau. Il a été retenu la création d'un fond destiné à aider certains usagers.

Aménagement du Territoire : la programmation des logements sociaux pour notre commune est de 10 logements pour le projet Lotissement de l'Ecrin et de 6 logements pour le projet de rénovation de l'ancienne Mairie-Ecole.

Réunion avec la Sté Sigfox pour l'implantation d'antenne pour les nouveaux compteurs d'eau.

PNR

Présentation des délégués. Visite des locaux du Parc de Lajoux.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunion du 02/09/2014

Déclarations Préalables

- M. DAO Minh Phung : Pose clôture grillage + portail automatique 2 vantaux - Avis favorable
- M. DOS ANJOS PENSO Ismaël : Pose d'une clôture grillage - Avis favorable

Permis de Construire

- M. MOMMSEN Rémi : Modificatif agrandissement garage - Avis défavorable
- BSL Landecy Jean-Yves - Extension Pré Millet Lot 2 - Réalisation de trois maisons avec garage unique - Avis favorable

Réunion du 16/09/2014

Déclarations Préalables

- Mme BAUMGARTNER Patricia : Division de parcelle - Avis favorable
- M. SAUREL Jean-Christophe : Création de 5 velux - Avis favorable

- M. FOURNIER Mélanie : Création d'une piscine, d'une terrasse et d'un local technique - Avis défavorable.

Réunion du 30/09/2014

Déclarations Préalables

- M. TRINGA Alain : Construction d'un abri de jardin - Avis favorable
- M. JACQUET Henri : Changement de deux velux existants + création d'un nouveau - Avis favorable

Permis de Construire

- Mme MORAIS Virginie : Transformation d'un atelier en habitation - Avis favorable
- M. CUZIN Jean-Yves : Construction d'une villa individuelle - Demande de pièces complémentaires
- M. GIROD Claude : Extension villa pour déplacement atelier et stockage bois - Avis favorable
- SYMBIO PROMOTION : Modification suite certificat non-conformité - Avis favorable

ASSOCIATION

- Forum des Associations du 08/09/2014

Très peu d'associations participent par rapport au nombre d'associations existantes.

- Assemblée Générale du Groupement Musical du Pays de Gex du 02/10/2014.

- Réunion du 07/10/2014 pour la mise en place du calendrier des fêtes 2015. Différents points ont été soulevés sur la mise à disposition de la maison des sociétés.

- Assemblée Générale de la « Bonne Humeur » du 06/10/2014 : 53 musiciens au sein de la société et 40 musiciens juniors. Suite au « bon résultat » du festival de musique, l'association va utiliser le bénéfice pour l'achat de nouveaux instruments.

FORET – AGRICULTURE

Validation des propositions faites par l'ONF pour l'aménagement de la forêt communale.

Réunion du 16/10/2014 pour l'aménagement de l'étang de Corneilly.

BATIMENTS COMMUNAUX

Compte rendu de la réunion du 09/09/2014 . Il a été désigné pour chaque bâtiment un membre de la commission.

COURRIER

Souhait du gouvernement de déréglementer la profession de notaires. Le Conseil Municipal ne souhaite pas prendre de délibération.

DIVERS

Résultat des élections sénatoriales : ont été élus :

Mme Goy-Chavent, Mrs Chaize et Mazuir.

NOVEMBRE 2014

Absent excusé :

M. Davis Andrew

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Travaux aménagement foncier - Avenant n° 1 maîtrise d'œuvre cabinet Babet Gaud Magnin

Ajustement des honoraires sur le montant réel des ouvrages effectués soit une plus-value de 2 381,30 € TTC.

Travaux aménagement Feigères - Avenant n° 1

Groupeement Eiffage Nabaffa

Approbation pour travaux supplémentaires effectué soit une plus-value de 58 779,42 € TTC.

Travaux aménagement Feigères - Avenant n° 1

maîtrise d'œuvre avec Ducret - Barthélémy

Ajustement des honoraires sur le montant réel des ouvrages effectués soit une plus-value de 16 819,16 € TTC.

Maison des sociétés lot 9 Bonglet - restitution des pénalités placées sur un compte d'attente par le Trésorier

Restitution des pénalités retenues suite au retard dans les travaux d'un montant de 1 500 €.

Ouverture d'une nouvelle ligne de Trésorerie de 600 000€

Suite au retard des versements des subventions, du décalage entre les dépenses et les recettes (dotations de l'Etat), la compensation franco-genevoise versée sur l'année prochaine, ouverture d'une ligne de trésorerie de 600 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes.

Encaissement caution délégataires de l'auberge communale La Fruitière

Les cautions versées par MM Dubois et Aouina pour leurs logement d'un montant global de 900 € sont encaissées en compensation des travaux effectués pour la remise en état des deux appartements

Maison des Sociétés - règlement intérieur

Approbation d'un règlement intérieur fixant les modalités d'utilisation et d'occupation par les associations du bâtiment de la maison des sociétés.

Restaurant scolaire : convention Elijor

Convention d'admission des installations de la cuisine et du service du Collège de Péron au bénéfice des élèves de l'école et des encadrants du personnel de la Mairie.

Modification des statuts SIVOS SUD GESSIEN -

Adhésion de la Commune de Thoiry

Adhésion de la Commune de Thoiry au SIVOS du Sud Gessien à compter du 1^{er} janvier 2015

ONF – Programme coupes de bois 2015

Approbation de la vente.

Sont désignés pour le partage sur pied des bois d'affouage, comme garants : MM. GIROD Claude, LEVRIER Bernard, PIBERNE Olivier.

Travaux de gestion des atterrissements du ruisseau du Groise à Greny

Ces travaux en rivière sont soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau. Approbation des travaux de curage et de dépôt du dossier.

POINTS DIVERS

COLLEGE

Compte-rendu de la réunion du 10/10/2014 avec le Conseil Général concernant les terrains et la voirie du collège :

Reprise dans la voirie de la voie de desserte des cars devant le collège et du parking devant le gymnase.

VOIRIE

Travaux du ruisseau « Le Péron » : le chantier est terminé pour la partie ruisseau à l'exception du tampon du regard d'accès qui devra

être verrouillé et des enrobés, prévus fin novembre.

Travaux de Feigères : les travaux en cours avancent plutôt bien.

Mise en place d'une déviation sur la RD89E à St Jean. Fin des travaux : fin novembre à l'exception des maisons Claire Logis.

Rond-point du Martinet : compte-rendu de la réunion du 21/10/2014.

Fin 2014, les membres récolteront les informations nécessaires à la conception de cet aménagement.

Un photomontage sera présenté courant 2015.

Réunion du 21/10/2014 : Ruisseau de Péron, visite sur le chantier, présentation du devis d'Eiffage des travaux de réfection de chaussée sur la partie communale.

Traversée de Feigères : point sur les travaux

Le thème des illuminations de Noël a été abordé avec la possibilité de disposer cette année un arbre décoré à chaque hameau. Les guirlandes disponibles sont vieillissantes Il est nécessaire de réunir la commission voirie en début d'année 2015.

Un courrier de mise en demeure est adressé aux riverains, dont les haies débordent sur le domaine public et génèrent une gêne ou un risque par manque de visibilité. Faute de quoi une intervention serait réalisée par la commune, aux frais des contrevenants.

BUDGET

Ligne de trésorerie : le 21 /10/2014, un tirage de 100 000 € a été effectué auprès de la Banque Postale.

Réalisation du budget investissement

- La parcelle invendue lors de la vente de septembre a été achetée par la scierie Lelaisant pour 9 108 €.

- subvention de 30 000 € accordée par le Conseil Général pour les travaux de Feigères.

DIVERS

Réunion du 16/10/2014 avec M. Legay, Trésorier de Gex :

Bilan de la tenue compte communale. Félicitations du Trésorier sur le suivi et l'exécution des écritures comptables.

Continuer à respecter le taux d'endettement communal.

Informations :

- Signature de la vente de la parcelle F 2645 à M. Besson Lionel pour la somme de 11 640 €.

- Signature de l'achat des parcelles B 1330 et B 1333, aux filles de M. et Mme Beaupoil, pour la somme de 26 200 €.

- Signature de l'achat de la parcelle C 2133 aux Jardins de Sarah sans coût pour la commune : frais de notaire de 703,80 €.

MAISON DES SOCIETES

Un rendez-vous a été pris avec l'entreprise SETO afin de régler les problèmes récurant de chauffage et ventilation.

Les travaux de reprise de l'entrée des locaux du Comité des Fêtes et de la Chasse seront exécutés avant la fin de l'année, compte-tenu de la météo.

BATIMENTS COMMUNAUX

Voirie

Les JSP s'établiront au gymnase et à la Maison des Sociétés afin de

Ancienne Mairie – Ecole

Concernant l'aménagement en limite de sa parcelle, Mr Gérard TIGNON CHOUDANT souhaite que la nouvelle limite de sa propriété soit fermée par un muret surmonté d'un grillage.

Réglementation

La loi impose, maintenant, un contrôle de la présence de légionellose dans les bâtiments publics.

Auberge communale

Les travaux sont terminés, hormis deux petites reprises dans deux salles de bains des chambres de l'hôtel.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 16/10/2014.

Diverses commissions :

Eau et Assainissement du 29/10/2014

- Gestion des réseaux EU et AEP en lotissements privés. La commission propose de réaliser, selon les besoins, le renouvellement des réseaux d'eau potable afin de garantir la qualité sanitaire de l'eau. Les mises en conformités du réseau d'assainissement seront à assurer par les co-lotis dans un délai réglementaire de 4 à 5 ans.

- Point sur les négociations en cours avec la taxe d'assainissement Genevoise.

Rencontre entre les services techniques des communes et la CCPG du 06/11/14

- Eaux pluviales : présentation de la nouvelle compétence partielle ingénierie eaux pluviales.

- Réflexion sur les possibilités de mutualisation au sein du territoire

- Mise en place de la commission accessibilité

- Point général sur la gestion des déchets

Gestion et Valorisation des déchets du 28/10/2014

Projection budgétaire sur 3 ans. Tonnage des OMR, diminution des tonnages de 3% habitant /an.

Augmentation des tonnages reçus en déchèterie de 3% par an. En prévision d'ouverture de deux sites fin 2016.

Concernant la réouverture de la ligne ferroviaire :

Trois scénarios ont été présentés par RFF avec des coûts importants et une remise en service de la voie ferrée sans date précise. Présentation d'une partie des fiches concernant la commune dans le cadre du Contrat Corridor .

SIVOS du SUD GESSIEN

Le Conseil Syndical accepte la rentrée de la commune de Thoiry dans le syndicat.

ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTON

DEBARD Jérémie a présenté aux élus une proposition de mutualisation des achats « à la carte ». Les communes doivent réfléchir à ce qu'elles veulent voir intégrer dans ces achats.

SIEA

Toutes les communes du Pays de Gex sont raccordées sauf Mijoux et Lélex au Très Haut Débit.

A la question posée sur l'inesthétique de la multiplication des fils sur des porteurs bois, les communes du Pays de Gex doivent faire rapidement une demande car elles bénéficient encore pour environ 5 ans d'une aide supplémentaire.

Le SIEA n'est pas favorable à l'extinction des points lumineux la nuit (LEAZ) mais pour une réduction de l'intensité en milieu de nuit. Des nouveaux variateurs sont en test.

ARC

Présentation du rapport d'activité 2013

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunion du 14/10/2014

Déclarations Préalables

- M. Gaillard Olivier - Pose d'un clôture et portail - Demande pièces complémentaires

Permis de Construire

- BSL Landecy Jean-Yves - Construction de 3 villas (permis précédent annulé) - Avis favorable

- M. ABRAM Sébastien - Construction d'une villa - Avis favorable

Réunion du 28/10/2014

Déclarations Préalables

- M. Gaillard Olivier - Pose d'un clôture et portail mur de 0,90 m - Avis défavorable

- Mme IFTENIE Mirela - Construction d'une véranda - Avis favorable

- Mme WANWESTWINKEL Lucie - abri de jardin - Avis favorable

- M. PIBERNE Olivier - abri de jardin - Avis favorable

Permis de Construire

- M. CUZIN Jean-Yves - Construction d'une villa - demande de nouveau plan masse - Avis favorable

- M. MAILLARD André - abri de voitures - Avis favorable

- Immobilière Européenne des Mousquetaires - Construction d'un supermarché et de deux moyennes surfaces - Avis favorable.

- Réponse de Monsieur VAURS Eric à notre courrier + choix de la suite à donner.

ASSOCIATION

- ADAPEI : le bénéfice a été de 1466,90 € pour la vente des brioches

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers : Le corps des JSP (39 jeunes) est toujours en collaboration avec le collège de Péron.

COMMUNICATION

Le nouveau marché de Noël aura lieu le 03 décembre à la salle Champ Fontaine sous l'organisation de La Paroisse.

Discussion sur le devenir du marché.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-peron.com>

RECTIFICATIF PETIT PÉRONNAIS N°72 :

Compte-Rendu - Mai 2014

CCAS

Présentation du choix des six membres extérieurs au Conseil Municipal proposés pour participer au CCAS.

- Associations familiales : Dominique GIGI

- Association retraités et personnes âgées du département : Yvonne GIROD

- Association personnes handicapées du département : ECLAT

- Pole artiste du Pays de Gex : Audrey RINALDI

- Actions domaine de l'insertion et lutte contre les exclusions : Antoine ZAMORA

- Membres : Danielle DUMUR - Parfait GROBON



De gauche à droite : Steven CORFDIR, Christian MINI, Ludovic DAVID, Corentin HENZER, Pascal CUINIER

5 agents au service de la qualité de votre cadre de vie

Les services techniques municipaux œuvrent au quotidien afin de garantir un cadre de vie de qualité aux habitants de Péron. Ils gèrent l'entretien des voiries, des espaces verts, du mobilier urbain, mais aussi la maintenance et l'entretien de tous les bâtiments communaux (mairie, maison des sociétés, école/salle champ fontaine). Ils assurent également le transport des matériels et barrières pour les associations lors des nombreuses manifestations du village. D'une manière générale, ils réalisent l'essentiel des interventions techniques de la commune, notamment celles à caractère urgent. C'est ainsi que, de jour comme de nuit, ils interviennent pour le déneigement des voies ou la mise en sécurité en cas de chute d'arbres ou d'inondations.

Les services techniques municipaux sont composés d'une équipe de 5 agents et organisés de la manière suivante :

- 1 Responsable des Services Techniques : Ludovic DAVID. Ludovic prend en charge l'ensemble des missions liées au bon fonctionnement du centre technique municipal. Il organise et planifie les différentes activités de l'équipe voirie.

- 3 Agents polyvalents au pôle voirie/espaces verts/fleurissement : Pascal CUINIER, Corentin HENZER, Steven CORFDIR. Sous l'autorité de Ludovic, Pascal, Corentin et Steven effectuent les divers travaux de manutention, d'entretien courant de voirie et d'espaces verts. À noter que Pascal assure également la mission d'assistant prévention. À ce titre, il participe à la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et de santé au travail des agents.
- 1 Agent polyvalent au pôle bâtiment : Christian MINI. Christian a pour missions la maintenance générale des bâtiments communaux en réalisant notamment des travaux d'électricité, de plomberie. Il assure également le portage des repas à domicile et la préparation des espaces dédiés à l'accueil du marché hebdomadaire.

Pour tout renseignement, contacter la mairie 1 Place St Antoine 01630 PERON

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée du 26 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclus.

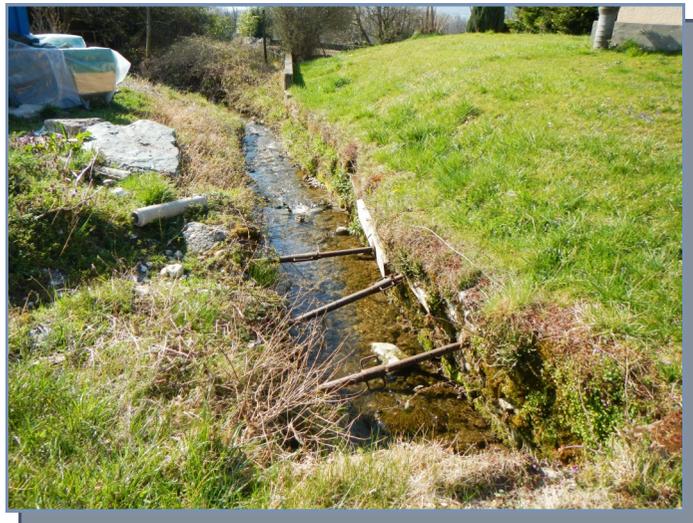
En cas d'urgence, contactez le 06.78.54.78.57 / 06.16.24.78.58

Changement de lit pour le ruisseau de Péron au quartier les Châtelains...

Le ruisseau de Péron traverse le centre bourg en étant partiellement busé et majoritairement "chenalisé". Dans son parcours urbain, le lit et les ouvrages sont limitants et les risques de débordement sont importants. Parmi les secteurs à risque, le quartier des Châtelains a connus ces dernières années plusieurs épisodes d'inondations.

Dans ce contexte, la municipalité a engagé deux actions:

- La première consiste à réaliser une étude hydraulique afin d'obtenir une meilleure connaissance des caractéristiques et du fonctionnement du ruisseau. Attribuée pour un montant de 18 000 € TTC, elle devra permettre de proposer des aménagements répondants aux dysfonctionnements hydrauliques et à la dégradation de la qualité du ruisseau sur l'ensemble de son bassin versant.
- La seconde supposait le redimensionnement de l'ouvrage de traversée du ruisseau au quartier



des Châtelains, la restauration du lit fortement altéré et des berges dont la stabilité n'était assurée que par quelques pointelles. C'est ainsi qu'au cours des mois de septembre et octobre, la municipalité a engagé, en partenariat avec les riverains, les travaux de renouvellement de l'ouvrage de traversée du ruisseau par un élément préfabriqué aux dimensions adaptées et la restauration des berges par enrochements. Le coût total des travaux est de 47 906.40 € TTC et a été financé en partie par les propriétaires riverains au titre de leur responsabilité vis à vis de la tenue et de l'entretien des berges (Code de l'environnement)..

La municipalité tient à remercier la compréhension et la patience des résidents du quartier des Châtelains pour les gênes occasionnées à l'occasion de ce chantier.

J.DEBARD



LA POSTE



« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique

L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance, de votre collaboration. »

ELECTIONS **DEPARTEMENTALES**

L'élection des conseillers généraux aura lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015 de 8h à 18h.

Les citoyens Français désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont priés de venir en mairie aux heures d'ouverture, avant le 31 décembre 2014.

ATTENTION

Pendant la fermeture du secrétariat de mairie une permanence électorale aura lieu, uniquement le lundi 29 et le mardi 30 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45. L'entrée est située côté parc.

NOTE SUR LA DÉCLARATION NÉCESSAIRE LORS DE LA RÉALISATION D'UN FORAGE GÉOTHERMIQUE

Lorsqu'un particulier réalise un forage, plusieurs procédures et réglementations s'appliquent avec à minima la **déclaration du forage**. Avant de réaliser un forage, plusieurs procédures sont à respecter.

Premièrement, le choix de l'implantation de l'ouvrage qui est une étape importante ! Le forage doit être implanté dans un **environnement préservé et éloigné de toute source de pollution**. Un arrêté ministériel fixe des règles de distance à respecter (35 mètres d'un ouvrage d'assainissement collectif ou individuel, de bâtiments d'élevages, de stockage d'hydrocarbures,...).

Ensuite, il convient de s'assurer auprès des différents concessionnaires que la réalisation du forage est possible et autorisé à l'emplacement souhaité, afin de limiter les atteintes aux ouvrages souterrains existants et éviter des accidents corporels. Il faut donc effectuer une demande de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencer les travaux (DICT) qui doivent être adressées au préalable aux gestionnaires de réseaux éventuels (ERDF, GRDF, Commune, CCPG, CERN...), obligatoire même sur le domaine privé. Il faut également vérifier que le site choisi n'est pas dans une zone de protection d'un captage existant ou à proximité d'ouvrages du CERN où les forages et ouvrages souterrains sont interdits.

Une étape essentielle et obligatoire pour tout forage existant ou en projet est sa déclaration :

⊗ **D'abord en Mairie** (application de l'article 21 de la Loi sur l'Eau et de l'article L 2224-9 du code général des collectivités territoriales). Un formulaire de déclaration est téléchargeable au lien suivant :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/declaration_d_ouvrage_puits_et_forages_domestiques_cle795c81.pdf

⊗ selon le code minier (article 131), tout puits ou captage de plus de 10 mètres de profondeur doit être également déclaré auprès de la DEAL Rhône Alpes et inscrit en BSS (base de données du sous-sol) au titre du Code Minier

(connaissance sur les ouvrages souterrains),

Si votre ouvrage est destiné à un prélèvement en eau, **et si ce prélèvement est supérieur à 1000 m3/an**, en plus du dossier de déclaration lié à la réalisation de l'ouvrage, vous pourrez être amené à déposer auprès du service police de l'eau de la préfecture un dossier de déclaration, ou de demande d'autorisation (avec enquête publique), selon les volumes prélevés.

Il est essentiel et sous la responsabilité du propriétaire qui commande un forage que les conditions de réalisation du ou des forages respectent l'état de l'art, notamment sur la protection de l'ouvrage et des terrains qu'il traverse (impermeabilisation de surface, tubage étanche et inaltérable, non-mise en communication d'eaux de nature différente, etc.) ce qui suppose le choix d'une entreprise respectant les normes en vigueur. Un guide essentiel qui résume ces différentes étapes est disponible sur internet au lien suivant :

http://ddaf38.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Forages-en-RA_Depliant-3volets_2008_cle015b1e.pdf

Enfin, concernant les **forages géothermiques**, qui se développent énormément, il convient de prendre des précautions particulières, en plus de celles précitées. En effet, dans le cadre de mise en place de pompe à chaleur (eau-eau ou air-eau,...), la ou les nappes phréatiques traversées risquent de se retrouver au contact direct de l'installation, avec un risque de pollution avérée. Il convient donc de s'adresser auprès d'entreprises agréées et, en tant que propriétaire de l'ouvrage, de faire appliquer la norme NF X 10-970 « Forage d'eau et de géothermie ».

Lorsqu'un forage géothermique est réalisé, il faut bien penser à l'impact qu'il aura sur les terrains rencontrés en sous-sol : Des nappes sont captées pour l'eau potable en profondeur et des concessionnaires utilisent le sous-sol pour enfouir leur réseau, dont le CERN, le réseau gaz, électrique, eau potable, assainissement,...

Pour tous renseignements complémentaires :

- CCPG (G. MARSAC) : 04 50 40 84 48 gmarsac@ccpg.fr

Le Relais Assistants Maternels de Thoiry est ouvert depuis début septembre

Il s'adresse à :

- ✓ tous les parents en recherche de mode de garde
- ✓ tous les parents employeurs de professionnel de garde individuel
- ✓ tous les assistants maternels qui ont un agrément
- ✓ tous les garde à domicile déclarés

Il couvre les secteurs suivants :

- ✓ Thoiry
- ✓ Saint Jean de Gonville
- ✓ Péron
- ✓ Pougny
- ✓ Collonges Fort l'Ecluse
- ✓ Challex
- ✓ Léaz
- ✓ Farges

Des temps collectifs (avec inscription indispensable) sont proposés les :

- ✓ Lundi de 08h45 à 10h15 et de 10h15 à 11h45
- ✓ Mardi de 08h45 à 10h15 et de 10h15 à 11h45
- ✓ Jeudi de 08h45 à 10h15 et de 10h15 à 11h45

L'accueil auprès du public est proposé :

- ✓ Lundi de 12h45 à 16h00
- ✓ Mardi de 12h45 à 16h00
- ✓ Mercredi, sur RDV uniquement, de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 16h00
- ✓ Jeudi de 12h45 à 19h00



ERDF en Rhône-Alpes et Bourgogne

Repères 2011 :
(Rhône-Alpes et Bourgogne)

4,5
millions de clients.

4 822
communes desservies

324 M€
d'investissements

458 M€
de dépenses de Fonctionnement

Notre vocation :

ERDF (Électricité Réseau Distribution France) est une société anonyme, filiale à 100 % d'EDF. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2008 dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité. En Rhône-Alpes Bourgogne, ERDF représente 4560 collaborateurs et assure chaque jour l'exploitation, le développement et l'entretien de plus de 174 000 km de lignes électriques de distribution, afin de garantir une qualité de fourniture et de services aux 4,5 millions de clients, utilisateurs du réseau. Cela implique de prendre en charge des missions de service public et d'assurer à tous les utilisateurs (clients, fournisseurs, producteurs) un accès au réseau de qualité. Nous réalisons notamment les travaux de raccordement, mise en service et dépannage.

NOS MISSIONS

- Garantir le service public de distribution d'électricité,
- Exploiter, entretenir et développer le réseau électrique,
- Servir les clients, les fournisseurs et les producteurs,
- Agir en entreprise responsable au cœur des territoires, en respectant nos engagements environnementaux.



www.erdfdistribution.fr

Préven@nce Travaux

Préven@nce Travaux					
En bref	Pourquoi des coupures pour travaux ?	Pour qui ?	Comment ça marche ?	Je suis un particulier, que dois-je faire ?	Les acteurs

Afin d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité et de répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF est parfois amenée à réaliser des travaux sur le réseau électrique.

Certains de ces travaux nécessitent des coupures de courant pour les clients situés à proximité, quelque soit leur fournisseur. Ces travaux sont étudiés afin de réduire au maximum les perturbations. A ce jour, seuls les clients professionnels et les collectivités locales reçoivent une information personnalisée. Les clients particuliers sont informés par un affichage collectif en mairie.

Consciente de la gêne occasionnée pour ses clients, mais aussi de la difficulté engendrée par ces situations pour les Communes, ERDF développe un nouveau service gratuit pour les particuliers. Il s'agit du service **Préven@nce Travaux**, actuellement en cours d'expérimentation en Rhône Alpes Bourgogne.

Service lancé en partenariat avec les communes



En quoi consiste ce nouveau service ?

IIII Informer en amont les clients particuliers des coupures d'électricité pour travaux programmés par email. L'information concerne la nature des travaux, la localisation et les plages horaires de coupure.

IIII Un service simple et gratuit à activer sur un portail internet dédié :

<http://www.erdf-prevenance.fr/>



Et l'électricité vient à vous

Allô, tu me vois ?

Action de lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, menée par la Croix-Rouge française de l'Ain, grâce aux nouvelles technologies

Merci à notre financeur :

FONDATION
pour le lien social
croix-rouge française
Institut de France

150 ANS
A VOS CÔTÉS
croix-rouge française

L'action sociale « Allô, tu me vois ? » est initiée et portée par les bénévoles et volontaires du service civique de la Croix-Rouge française de l'Ain. Des binômes Croix-Rouge sillonnent l'ensemble du département. Ils mettent gracieusement à disposition une tablette numérique, le temps du contact, à des personnes âgées en situation de solitude ou d'isolement, à domicile ou en institution. Celle-ci leur permet de téléphoner et voir leurs proches à distance, avec l'aide des bénévoles et volontaires, qui apportent un accompagnement technique et une présence chaleureuse, bienveillante et discrète. L'ensemble des frais (déplacements, matériel, connexion et abonnement) sont pris en charge par la Croix-Rouge française, ses donateurs et partenaires.

- « Agé(e), je ne peux pas me déplacer... »
- « Ma famille vit à l'étranger »
- « Mes amis n'aiment pas me rendre visite en maison de retraite »
- « J'aimerais voir plus souvent mes petits-enfants »
- « Mes proches travaillent et résident à l'autre extrémité du département »
- « Je vis en zone rurale et n'ai pas de moyens de locomotion »
- « Mon frère et moi ne pouvons pas nous rendre visite très souvent et aimerions nous voir sans nous déplacer »
- « Nous avons du matériel informatique et souhaiterions communiquer avec notre grande-tante qui n'a pas d'équipement »
- « J'aimerais voir le sourire de ma fille lorsqu'elle me téléphone »

Vous êtes concerné par une de ces situations ou une autre similaire ? « Allô, tu me vois ? » peut vous aider !

Vous souhaitez participer au projet « Allô, tu me vois ? » :
en tant que bénévole ? en tant que bénéficiaire ?
en tant que donateur ?
ou simplement pour avoir plus d'informations sur le projet...
Contactez : allotumevois.dd01@croix-rouge.fr / 06 24 42 20 69

150 ANS
A VOS CÔTÉS
croix-rouge française

Travaux dans l'alpage de la Poutouille

Dans le cadre du programme Leader (programme Européen de financement à destination du développement rural) porté par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, la commune de Péron, propriétaire de l'alpage de la Poutouille, a bénéficié d'un soutien financier pour la réalisation de travaux de réouverture de cet alpage à haute valeur environnementale.

L'équilibre écologique de ces milieux ouverts est très fragile car il est directement lié à l'activité humaine.

La déprise agricole que connaissent actuellement les alpages de la Haute Chaîne du Jura implique une intervention mécanique (débroussailleuses, tronçonneuses, ...) permettant de pallier



temporairement à la « faible » densité des troupeaux présents durant la période estivale. L'objectif étant que ces derniers y reprennent toute leur place rapidement.

Les travaux se sont déroulés du 15 au 22 septembre 2014, ils ont été réalisés par l'Office National des Forêts et suivis par la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura.

Pour évacuer les rémanents et préserver le milieu, le débardage a été effectué par des chevaux.

Marie Dauvergne (Garde Technicienne de la RNN)

Le saviez-vous ?

Brûler 50 kg de déchets verts, c'est polluer autant que rouler 18 000 km avec une voiture essence récente !

Le brûlage des déchets verts et l'écobuage sont interdits à l'intérieur des villages.

Des solutions existent !

**Valorisez vos déchets: broyez, compostez, paillez ...
Apportez vos déchets à la déchetterie**

Brûler 50 kg de déchets verts, c'est polluer autant que rouler 6 000 km avec une voiture diesel récente !

La rentrée du Sou des écoles

Bienvenue à Lucie Perrier-David et à José Rossas, nouveaux membres du bureau élus lors de l'assemblée générale du 23 septembre.

Le bureau se recompose comme suit :

Présidente : Christelle Menoni,
Trésorier : Veronica Emery,
Secrétaire : Mireille Bourquin
Vice-président : José Rossas
Vice trésorière : Lucie Perrier-David
Vice-secrétaire : Karine Legros

C'est dans une ambiance conviviale, que s'est déroulée, le jeudi 16 octobre, la première manifestation de l'année : la traditionnelle **soupe de l'école**. Délicieusement préparée par les enfants et les enseignants, avec les légumes du potager de l'école. Rencontres et échanges entre parents, enfants et enseignants ont pu avoir lieu en dégustant la soupe aux légumes variés et à la courge. Pour la deuxième année consécutive, plusieurs parents et



enfants ont été ramasser des pommes chez « Atout Pom » .

Cette année, ce n'est pas de la compote mais du jus de pommes qui a été préparé. Des membres du sou ont pressé le jus dans la cour de l'école. Quelques classes ont pu venir observer le pressage et déguster le jus de pommes. Un grand succès, puisque tout ce bon jus a été très rapidement vendu lors de la soupe. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé.

Le 14 novembre a eu lieu le **concours de belote** où les plus chanceux ont pu remporter un panier garni de fête « foie gras, champagne ».

Suivez l'actualité du Sou sur son tout nouveau **blog** : souperon.wordpress.com

Le Sou des Écoles de Péron
(sou.peron@gmail.com)



Les personnes de 70 ans et plus en 2015 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS qui aura lieu

le samedi 28 Février 2015 Salle Champ Fontaine

(Rendez-vous sur place à partir de 11h30)

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la mairie.



SEPTEMBRE 2014: TIOCANIE FOLKLORE EN ESPAGNE

Cette année, des sabots et des cheminées ont tourné et tapé sur les pavés du vieux port de l'Escala, ville du bord de la méditerranée en Catalogne.

En effet, le groupe Tiocanie Folklore du Pays de Gex, a été invité à l'occasion de la fête du sel qui reproduit la façon de vivre et de travailler d'antan, le temps d'une soirée.

Des démonstrations de différents métiers qui permettaient à l'époque de vivre de l'exploitation du sel, ont été reproduits le temps d'un après-midi sur la plage du vieux port. Les Catalans remettent alors les habits d'époque et ressortent les outils d'autrefois. Les anciennes Voiles Latines arrivent de la mer, chargées de sacs de sel pour les débarquer sur la plage. Cette magnifique fête attire tous les ans des milliers de gens de toutes origines dans la vieille ville de l'Escala.

En début de soirée, le vieux port s'aménage en scène pour accueillir les groupes de danses. La Farandole, groupe de la ville, propose des danses folkloriques de Catalogne telle que la danse du Drac. Les danseurs reproduisent alors un dragon avec du feu en tête de file et une torche en fin de file. Ils finissent dans la mer afin d'éteindre les flammes et symboliser l'offrande du feu à la déesse de la mer.

C'est donc à l'occasion de cette fête que le groupe Tiocanie folklore a été invité par la Farandole et la mairie pour représenter la France et danser la Bresse au milieu d'un public de tous horizons. Après le rituel du partage du sel des deux pays, un spectacle d'une heure, répartie entre les deux groupes, a animé les bords de mer.

Le groupe Tiocanie Folklore a été nourri, logé pour l'occasion et a pu visiter le musée du sel et la vieille ville qui raconte l'histoire de l'Escala. Lors de la semaine suivante, l'ensemble du groupe a profité de son déplacement pour visiter et découvrir la Catalogne ; des bords de mer avec les villages de pêcheurs, à l'intérieur des terres où l'on peut découvrir de magnifiques cités médiévales. C'est donc avec un temps estival et la bonne humeur du groupe que les participants ont voyagé à travers l'histoire et la beauté des lieux.

Afin de rendre l'invitation, le groupe la Farandole viendra danser pour le repas des aînés de Segny durant le week-end du 13 et 14 décembre. Ils seront hébergés par la Bonne Auberge à Segny, et découvriront la culture, la gastronomie et les lieux touristiques de notre région.

Référence : facebook à tiocanie folklore

Site : www.tiocanie-folklore.fr

Romano Alice
Dupont Audrey

Vous avez un planning chargé et n'avez pas le temps d'aller visiter votre parent, à la maison de retraite ...

Je suis Assistante de vie depuis 11 ans et envisage de créer mon entreprise.

Grâce à mon expérience, je pourrais lui tenir compagnie et le distraire en lui proposant différentes activités : lecture, petite promenade, discussion, petit bricolage... Tout ceci à votre convenance : 1h00, 1h30, voire 2h00, une ou plusieurs fois par semaine?

Dans le cas présent ou pour tous renseignements, merci de me contacter au 04/50/56/05/44 ou sur s.lovenjaklebeuf@yahoo.fr.

Cordialement.

Sonia LOVENJAK LEBEUF



DU BOUDIN À PÉRON

C'est une journée originale qui aura lieu à Péron le samedi **31 Janvier**, en effet le comité des fêtes a décidé d'organiser une journée où le boudin et la charcuterie en seront les vedettes.

Au programme :

- Fabrication et vente à emporter de **boudin** sur le parking de la Salle Champ Fontaine
- Vente de **charcuterie** fabrication artisanale

12 heures : **Repas** charcutier dans la Salle Champ Fontaine

A vos calendriers...Réservez cette date.



Parallèlement à cette journée, le comité des fêtes est à la recherche de producteurs locaux de produits du terroir qui pourraient venir vendre leur production ce jour là : Emplacement gratuit pour la première année.

N'hésitez pas à contacter le comité des fêtes : secretariat.cdfperon@Yahoo.fr
04 50 56 37 23

Les habitants de Péron seront prioritaires.

La Jeunesse de Peron

Oye, Oye, la jeunesse de Péron vous connaissez ? Non ? Nous sommes une association de notre beau village de PERON. Nous sommes 25 jeunes qui organisons les vogues et les bals du village. Nous ne sommes pas un parti politique et pourtant, nous sommes sous la direction de notre Président Aurélien Blanc, qui suit la trace de ses frères en temps que président. C'est bon vous vous souvenez de nous ?

En tous cas nous vous remercions de votre soutien car vous avez été nombreux à participer à notre « vogue de Logras » malgré la pluie, vous ne vous êtes pas découragé et vous êtes venus pour festoyer durant le week-end.

Il y a quelque semaine nous avons organisé notre bal du mois de novembre sur un thème qui nous rassemble tous, (nous qui vivons tous au pied du Jura) avec notre thème « la montagne ça vous gagne » et si vous avez loupé cet événement cela est fort regrettable car vous auriez pu découvrir durant cette soirée, haute en altitude, votre côté montagnard qui est caché en vous. Et oui car entre la dégustation de raclette et la bière au génépi que demander de plus pour être aussi proche de la montagne.

Bref, vous avez loupé un de nos événements ce n'est pas grave car nous vous attendons nombreux pour la vogue de la Saint-Antoine qui se déroulera le 17 et 18 janvier. Cette vogue démarrera avec notre bal, le samedi soir, dont le thème ne sera pas dévoilé. Mais ne vous inquiétez pas nos chercheurs en « vogue » se démènent pour dénicher les meilleures idées pour vous faire passer une soirée extraordinaire dont ils ont le secret. Mais pas de repos pour la jeunesse car le lendemain un repas est organisé pour nos chers amis péronnais. Mais attention la salle ne pouvant pas accueillir tous les habitants de PERON, il faudra réserver vos cartes auprès des membres de l'association.

Donc nous vous attendons nombreux et nombreuses pour la vogue de la saint Antoine » avec pour seul mot d'ordre la fête, la joie, et VOUS !!!!!!!

PAROISSE

Depuis le mois de septembre, les 7 paroisses de Challex, Collonges, Farges, Péron, Pougny, St-Jean de Gonville et Thoiry sont regroupées en une seule entité le groupement Thoiry-Challex sous la responsabilité du Père Pierre-Yves Monnoyeur assisté du Père Yves Selle

Adresse et Coordonnées :

Père Pierre-Yves Monnoyeur
Presbytère de Thoiry
1, place de l'église – 01710 Thoiry
tél. 04 50 41 20 86 / 06 86 43 19 44
email. Pierreyves.monnoyeur@gmail.com

Programme des messes de Noël

Mercredi 24 décembre 2014

Messe des familles à 18h. à Péron
Messe de la nuit de Noël à 21h. à Collonges

Jeudi 25 décembre 2014

Messe du jour de Noël à 10h30 à Thoiry
(Messe unique pour tout le groupement de Thoiry-Challex)

Toutes les informations concernant la vie de la paroisse et les prochaines messes se trouvent à l'entrée de l'église.

Histoire de cloches de l'église de Péron.

En 1775, Les Messieurs de Genève ont offert une nouvelle cloche car comme mentionné dans le précédent Petit Péronnais, la cloche qui devait être installée a été cassée Le 14 janvier 1775, avec la permission de l'évêque assisté de Mr. Bastian l'ainé curé de Challex et de Mr. Chambar son vicaire, la bénédiction de la cloche a eu lieu. Mr. Dementhon de Lornay de Greny, chevalier de ST-Louis, et de son épouse l'on baptisée Reine Marguerite. Elle pèse dit-on neuf quintaux. Les seigneurs de la dite chambre des comptes de Genève ont donné gracieusement cette cloche et l'ont fait placer à leurs frais, ils ont également donné la corde neuve pour la faire sonner, le tout après qu'on leur ai rendu, à Genève, la vieille cloche cassée.

Comble de malheur, cette cloche a elle aussi été cassée et une nouvelle cloche est bénie le 26 septembre 1778. Le 29 juillet 1822 à 11h du matin a eu lieu son baptême, en grande cérémonie par Mr. Fège, curé de Péron, Mr. Tissot archiprêtre à Collonges, les curés de St-Jean, Challex, Farges, Pougny et Thoiry. Elle pèse douze quintaux 38 livres. Son nom de baptême est St-Antoine. Elle a pour parrain Jean Jacques Levrat, maire de Péron et Mme Favre Jeanne Marie, son épouse pour marraine. Elle était tirée par un marguillier

Vers 1900, la cloche, lors d'un baptême, est tombée jusqu'à la tribune.

D'après les recherches de Mireille Bugnet, ancienne secrétaire de mairie.

BIBLIOTHEQUE

Lovée bien au chaud près de la cheminée, je regarde les feuilles des arbres virevolter, retournant nourrir la terre qui fera reverdir l'arbre aux premiers rayons de soleil printanier. Entre mes mains, les feuilles de mon livre s'envolent à leur tour, emplissant ma tête de paysages inconnus ou insolites, me nourrissant d'histoires et de vies dans lesquelles je m'évade devenant tour à tour exploratrice, gamin des rues, héroïque chevalier, espionne, roi de France...



Vous aimeriez participer au voyage : décollage immédiat à partir des ouvrages que les rayons de la bibliothèque « à livre ouvert » de Péron vous proposent. Aucun âge minimum requis, des livres sonores ou à toucher attendent les plus jeunes lecteurs, imagiers et albums se laissent attraper par les petites mains. A l'abri, parmi les livres sagement rangés sur les rayonnages, les plus grands sont sûrs de trouver leur bonheur. Alors, n'attendez plus, approchez, nous vous accueillons

le mardi de 16h30 à 18h

le vendredi de 15h à 19h30

Les livres vous rebutent ? Apprivoisez-les doucement, venez faire connaissance à l'occasion des manifestations que nous organisons :

- ⇒ 10 février 2015, l'historien péronnais **Alain Mélo** nous plongera dans l'histoire locale au cours de sa conférence toujours très attendue
- ⇒ samedi 7 mars **spectacle pour enfants.**

Les bénévoles de la bibliothèque vous remercient de votre présence au loto de rentrée. Les bénévoles vont nous permettre de vous offrir de nouvelles destinations de rêve. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins ou de vos idées.

Et si vous la bibliothèque vous intéresse, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, des moments de convivialité, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Dans l'attente de vous rencontrer, tous les bénévoles vous souhaitent de

JOYEUSES FÊTES DE NOËL ET UNE ANNÉE 2015
EMPLIE DE JOIE, DE PAIX ET DE REVES.



Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE

La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Voilà maintenant plus de deux mois que la saison 2014-2015 a débuté avec son cortège d'activités.

La rentrée de ce mois de septembre 2014 restera dans les annales de notre association ; en effet, le 5 septembre, la Bonne Humeur, orchestres junior et senior, intégrait les locaux dédiés à la musique dans la nouvelle maison des sociétés pour la première répétition. Je ne vous explique pas l'ambiance à l'arrivée des musiciens : espace, acoustique, luminosité ...furent scrutés par chacune et chacun. Enfin de la place pour les 35 instrumentistes juniors et les 50 seniors, place qu'ils ne sont pas obligés de libérer après chaque répétition ; car si nous avons à regretter quelques départs, nous avons aussi vu arriver une dizaine de nouvelles têtes dans nos rangs. Et plus d'ombres parasites sur les partitions grâce à un éclairage homogène et doux. L'acoustique était « attendue au virage » : les premières notes jouées nous ont pleinement rassurés ; elle répond tout à fait à nos attentes. Comme vous le savez, rien n'est parfait nulle part, et il faut bien trouver quelque chose à redire : le

***Concert de Noël de la Bonne Humeur
Dimanche 14 décembre 2014 à 15h00***

Salle Champ Fontaine de Péron

Orchestre junior, Dirigé par Benoît ETIENNE

Orchestre Senior, Dirigé par Virginie COLLET

et en invitée d'honneur :

La Lyre Challaisienne

Direction : Sophie VALCESCHINI

sol demande quelques attentions quant aux chocs, et la VMC (CTA pour les professionnels) est souvent capricieuse. Encore quelques ajustements et tout va être réglé comme du papier à musique.

Et puis nos élèves solfège et instruments ont trouvé des salles à leur mesure, car spécialement aménagées pour leurs activités spécifiques.

Enfin notre matériel musical et nos archives ont de quoi se loger dans les grands placards, jusqu'à notre petit bar qui a pris place dans le « local technique ».

Pour ne pas en rester là, nous avons

invité l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex à répéter le dimanche 12 octobre dans nos installations : satisfaction unanime des musiciennes et des musiciens, qui, je le rappelle, pratiquent dans les diverses harmonies et fanfares du Pays de Gex, voir même en Suisse voisine.

Les représentants des sociétés du Groupement Musical du Pays de Gex ont aussi eu droit à une visite des lieux, lors de l'assemblée générale annuelle du 2 octobre dernier que nous étions chargée d'organiser. Madame BLANC, adjointe présente ce soir-là, a eu l'occasion de recevoir quelques félicitations.

A notre tour de remercier tous les acteurs qui ont œuvré pour cette réalisation, les municipalités successives en tête.

L'École de Musique Intercommunale du Pays de Gex fréquentée par les 50 élèves solfège et autant en instrument a pris depuis la rentrée son rythme de croisière, certains cours étant dispensés dans nos nouveaux locaux. Une grande satisfaction pour notre harmonie cette année : le cours de solfège 1^{ère} année qui compte 19 petits.

Certes, le festival fait maintenant partie du passé. Pour information, si le résultat financier ne représente pas l'investissement humain consenti par toutes et tous pour mener à bien une telle affaire, sachez qu'il est tout à fait honorable, et nous permettra d'investir dans la 4^{ème} timbale qui nous manque, voir dans une batterie de défilé. C'est ce qui a été suggéré lors de notre assemblée générale annuelle du 6 octobre. Les rendez-vous futurs sont déjà pris : cérémonies officielles (11 novembre, 8 mai, 14 juillet, AG des pompiers de St Jean), fenêtres de l'Avent à Saint Jean, séminaire aux Moussières, loto le dimanche 1^{er} février 2015 à St Jean, concerts (14 décembre 2014 et 22 mars 2015 à Péron), festival à Crozet, vogue de Saint Jean, Fête Nationale suisse....

Sur ce, bonnes fêtes à toutes et à tous et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2015.

Maxime COLLET

CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT COMPTÉ »

Faisant suite au Petit Péronnais n°72 de Septembre 2014, abordons aujourd'hui le fonctionnement et l'organisation de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain.

Si l'on veut faire un parallèle, il faut considérer que la Fédération fonctionne de façon semblable à une collectivité territoriale, telle une commune:

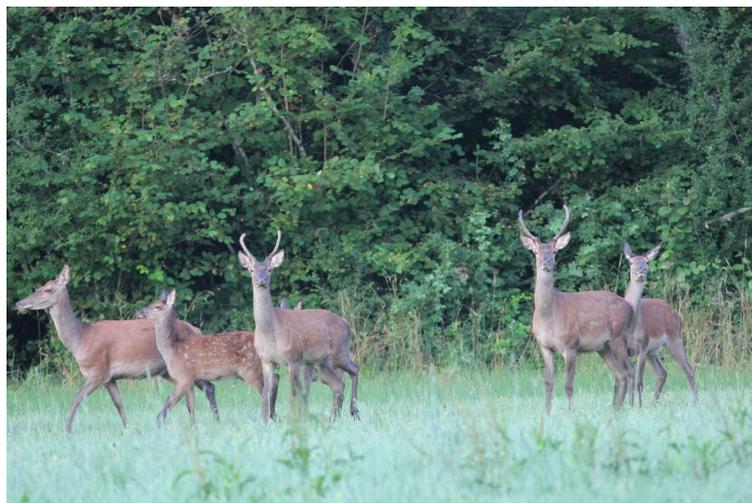
Le conseil d'administration est l'équivalent du conseil municipal, les membres du bureau peuvent être assimilés aux adjoints au maire et le président joue le rôle du maire.

Le personnel appointé par la Fédération est placé, dans son ensemble, sous l'autorité du directeur.

Les missions de service public, comme celle des dégâts de gibier, sont exercées sous l'autorité et le contrôle du directeur.

Le service technique est animé et coordonné par un technicien supérieur.

Le pôle de formation, pour une grande partie de ses tâches, est assuré par les trois agents de secteur qui résident de façon permanente à l'école de la chasse et de la nature à Rosy.



Missions diverses

Participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental.

Protéger, gérer la faune sauvage et ses habitats.

Défendre les intérêts de la chasse.

Assurer la promotion de la chasse.

Apporter son concours à la répression du braconnage.

Conduire des actions d'information, d'éducation et d'appui théorique à l'intention des gestionnaires de territoires et des chasseurs.

Mener des actions de prévention des dégâts de grand gibier.

Formations diverses

Examen au permis de chasser

Sécurité à la chasse

Examen initial du gibier sauvage

Piégeage

Suite de la présentation du monde cynégétique dans le prochain Petit Péronnais....

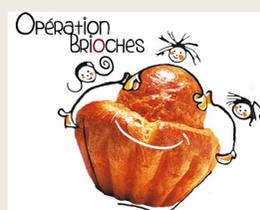
Samedi 7 Février 2015
Repas dansant salle Champ Fontaine

Vous pouvez dès à présent retenir vos places auprès de nos sociétaires ou en téléphonant au 04 50 56 34 97.
Chaque année, malheureusement, nous refusons du monde, alors ne tardez pas !!!

Bernard FERROLLET – St Hubert du Gralet

OPERATION BRIOCHES 2014

L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée le 11 et 12 octobre 2014 sur la commune, a rapporté la somme de 1466,90€. La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie CARILLAT de Péron, ainsi que tous les habitants pour leur générosité.



SERVICES

SOGEDO (Eau) St-Genis	04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement)	0 810 396 396
URGENCE	0 810 796 796
EDF (Sécurité dépannage)	0 810 333 074
GDF Gaz de France Distribution	08 10 74 74 00
France-Télécom	10 14
Trésorerie Gex	04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE

06 88 90 10 55

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le vendredi	de 15h00 à 19h30

GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif	le lundi
Ramassage des ordures ménagères	le jeudi

Particulier

Commande de poubelles 00 800 75 27 84 20

Commerces et artisans

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte 04 50 42 26 41

Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

DECHETERIE

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 18h00
Le samedi	de 8h30 à 18h00
Le dimanche	de 9h00 à 12h00
Novembre à Février	
Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00
Le samedi	de 8h30 à 17h00
Le dimanche	de 9h00 à 12h00
fermée tous les jours fériés y compris Pâques	

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde	04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex	04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Gex	04 50 42 65 00
Pôle Emploi St-GENIS	39 49

Associations d'Aide à domicile

Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA)	04 74 45 59 60
Ain Domicile Services	04 74 73 78 38
Croix rouge française	04 74 23 39 87

TAXI-VSL

ALEX Bellegarde	04 50 48 38 06
JMS St Genis Pouilly	04 50 20 60 82
SOS ambulance st Genis Pouilly	04 50 99 70 49

SANTE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Centre Médico-Psychologique	04 50 42 85 47

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : accueil@mairieperon.fr

WEB : www.mairie-peron.com

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30

Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2014

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ.....	Place de la Mairie	THOIRY.....	09 63 40 11 51
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO.....	Les vertes campagnes	GEX.....	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de le Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN.....	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN.....	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU.....	Route de Divonne	VERSONNEX.....	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 28 01 46
FERNOUX.....	Grande Rue	DIVONNE.....	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD.....	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY.....	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS.....	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN.....	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA.....	Rue des Bains	DIVONNE.....	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL.....	5 Avenue Voltaire	FERNEY.....	04 50 40 72 10
ROBERT.....	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE.....	Route de Lyon	ST GENIS.....	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX.....	04 50 41 54 04
PHARMACIE DU FORT.....	106 Grand Rue	COLLONGES.....	04 50 59 60 17

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 74 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2015.

Aucun avis ne sera envoyé. Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgence N° Européen	112

Dr FLEURY, COLLONGES	04 50 48 60 22
Dr. MAURY, COLLONGES	04 50 56 71 00

PEDIATRE

Dr. Guy, ST GENIS POUILLY	04 50 42 20 11
---------------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier de la Région d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

INFIRMIERE

Pirollet, COLLONGES	04 50 56 71 64
---------------------	----------------

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

MAINTIEN A DOMICILE

	04 50 41 47 12
--	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

MEDECINS

Dr. DEMENTHON, PERON	04 50 56 38 10
Dr. MOGENET, ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

<u>St Genis Pouilly</u>	04 50 42 12 34
<u>Gex</u>	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2014			
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 13	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
Dimanche 14	MUSIQUE	CONCERT	CF
Mercredi 17	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
JANVIER 2015			
Samedi 10	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Mercredi 14	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 17	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 18	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 25	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Jeudi 29	MAIRIE	VŒUX DU MAIRE	CF
FEVRIER 2015			
Dimanche 1	MUSIQUE	LOTO	ST JEAN DE GONVILLE
Samedi 7	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 8	EQUIT'ANNAZ	CARNAVAL	CENTRE EQUESTRE
Mardi 10	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE M. MELO	CF
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 14	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Samedi 28	C.C.A.S.	REPAS	CF
MARS 2015			
Vendredi 6	PAROISSE	LOTO	CF
Samedi 7	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE	CF
Mercredi 11	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Samedi 14	CHASSE	LOTO	CF
Mercredi 18	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 20	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Dimanche 22	MUSIQUE	CONCERT	PERON
Samedi 28	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrites par les associations elles-mêmes.

MÉDIBUS

Lundi	5 janvier	10h30-12h30	Place Perdtemps (DIVONNE)
Lundi	5 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Jeudi	5 février	10h30-12h30	Parking de la Salle Boby Lapointe (St GENIS)
Jeudi	5 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
Vendredi	6 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PERON)

DON DU SANG BELLEGARDE / COLLONGES / PERON

Encore une fois, vous avez tous fait preuve d'une sensibilisation et d'une solidarité exemplaires envers nos malades et ceux qui ne vivent que par votre générosité et n'ayons pas peur des mots, votre civisme...

Le Don du Sang est indispensable. Malgré les progrès de la science et de la médecine, nos globules à tous, sauvent des vies. Vous en êtes conscients et vous nous le prouvez chaque trimestre par votre générosité.

Péron, la salle « Champ Fontaine » est chaque année la maison de cette grande famille des Donneurs.

332 poches ont été offertes en 2014 à ceux qui ne vivent que par vous, pour ces collectes péronnaises !

C'est dur de se séparer après avoir donné son sang. Ce sentiment de grande générosité ressentie a besoin d'être partagée et la collation est un instant merveilleux indispensable. Pour nous, les bénévoles qui vous accueillons, nous pouvons constater ce sentiment qui vous envahit. La cuisine de Louise et son équipe est très appréciée et je peux vous annoncer que la qualité de cet accueil sera toujours plus importante.

En effet, l'équipe de Collonges en la personne de M. et Mme DELPREE participe aux collectes péronnaises qui le rend en partageant leurs collectes de Collonges...

Cette soudure des deux secteurs rassure le Président, inquiet après l'impossibilité pour Mme FUSCO de poursuivre sa fonction de responsable. Elle

garantit également l'accueil que beaucoup d'associations nous envient.



Tout ceci n'est réalisable qu'avec le soutien des élus, de cette généreuse municipalité qui nous permet de réaliser ces collectes d'une façon optimum. En effet, l'hygiène est indispensable et l'entretien avec les médecins doit se faire dans les meilleures conditions dans l'intérêt du malade, mais aussi pour le donneur qui régulièrement, par son don, permet d'anticiper les anomalies de santé que chacun de nous peut contracter. Il est utile de savoir que dans les 10 jours qui suivent la collecte, chaque donneur est prévenu de la moindre anomalie sanguine qui pourrait influencer sa bonne santé.

Mais les donneurs viennent d'abord pour sauver des vies. Leur geste en est la plus belle démonstration. Ils savent que 10000 poches sont indispensables chaque jour en France.

Nous avons pu une fois de plus le constater à l'occasion du Forum à Péron le 6 septembre dernier. Le Don du Sang avait son stand et informait ou enregistrait les nouveaux donneurs qui souhaitaient manifester leur solidarité.

Rappelons les consignes indispensables pour la réalisation de ce très beau geste :

- Etre âgé de plus de 18 ans et peser plus de 50 kg

- Avoir donné au moins une fois avant 60 ans pour pouvoir le donner 4 fois par an pour ces dames et 6 fois pour les hommes, jusqu'à la veille des 71 ans.

- Un questionnaire suivi d'un entretien particulier avec un médecin permet d'éliminer toutes possibilités de risques.

- Que pour un premier don ou une période de 2 ans sans prélèvement, le test « hémoglobine pré-don » permet de détecter une carence en fer, une possible anémie qui reporteraient, avec suivi, cet acte généreux à plus tard.

Prochaines Collectes Péronnaises :

Mercredi 17 décembre 2014

Mercredi 11 mars 2015

Mercredi 3 juin 2015

Mercredi 16 septembre 2015

Mercredi 2 décembre 2015

Salle Champ-Fontaine de 16h30 à 19h30

MERCI à TOUS !

Le Président
Jacques PICHON



Retour du Salon Science-Fiction à Péron



La 3^{ème} édition du salon Science-Fiction et Fantastique aura lieu le 25 Janvier 2015 à la salle Champ Fontaine de Péron.

Comme les années précédentes, des milliers d'objets seront disponibles à la vente (DVD, BD, romans, jeux, objets de collection, figurines, etc...).

Les enfants ne seront pas oubliés, outre les jeux et jouets, une animation sera proposée par le magasin « Les Arts Frontières, Contrebande de Jeux ».

Des auteurs seront présent et dédicaceront leurs albums et romans.

Ouverture de 9h00 à 18h00, entrée gratuite, Buvette.

Renseignement au 04 50 56 05 44 ou almuric001@hotmail.fr



**La Municipalité
vous souhaite
de bonnes fêtes !**